

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Dossiers examinés le 21/09/2010

Numéro	localisation	demandeur	projet	date de la commission	décision
62-10-50	Saint-Étienne-au-Mont	Extension de 1200 m ² à 2000 m ² d'un supermarché à l enseigne « INTERMARCHÉ » et création d'une galerie marchande de 235,3 m ² (4 cellules)	Enregistré le : 29/07/2010	21/09/10 9 H 30	Autorisation
62-10-51	Bruay-la-Buissière	Extension de 5130 m ² à 8526 m ² (+ 3396 m ²) d'un ensemble commercial par la création de 9 magasins	Enregistré le : 30/07/2010	21/09/10 10 H 15	Autorisation